



# *Saint Martin de Saint Maixent*

## **BULLETIN**

## **MUNICIPAL**



**Juin 2022**

[www.saintmartindesaintmaixent.fr](http://www.saintmartindesaintmaixent.fr)



[mairiedestmartindestmaixent](https://www.facebook.com/mairiedestmartindestmaixent)

# Sommaire

	<b>Mot du Maire</b>	<b>p 3</b>
	<b>Communauté de Communes</b>	<b>p 4 - 5</b>
	<b>Vie Municipale</b>	<b>p 6 - 7</b>
	<b>Budget communal / Travaux / Voirie</b>	<b>p 8 - 9</b>
	<b>Travaux / Environnement</b>	<b>p 10</b>
	<b>Vie scolaire</b>	<b>p 11 - 13</b>
	<b>Jeunesse</b>	<b>p 14 - 15</b>
	<b>Vie Communale</b>	<b>p 16</b>
	<b>Vie Associative</b>	<b>p 17</b>
	<b>Actualités</b>	<b>p 18</b>
	<b>Vivre Ensemble</b>	<b>p 19 - 20</b>
	<b>A découvrir</b>	<b>p 21</b>
	<b>Divers</b>	<b>p 22</b>
	<b>Festivités</b>	<b>p 23 - 27</b>



## MAIRIE

2 rue des Ecoles

79400 SAINT MARTIN DE SAINT MAIXENT

[mairiestmartindestmaixent@wanadoo.fr](mailto:mairiestmartindestmaixent@wanadoo.fr)

### Horaires d'ouverture du Secrétariat :

Lundi, mardi, jeudi : 13h15 à 17h15

Vendredi : 13h15 à 16h45

Mercredi, jeudi et samedi : 9h à 12h





# Le Mot du Maire



Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens,



Depuis le 14 mars dernier et l'assouplissement du pass vaccinal, l'éclaircie semble se confirmer ; l'épidémie du Covid'19 est à présent contrôlée même si on annonce l'arrivée d'une 7ème vague ...

Au niveau international, le monde est déstabilisé une nouvelle fois avec le conflit entre la Russie et l'Ukraine. La guerre, aux portes de l'Europe, nous ramène de nouveau à des inquiétudes, bouleversant d'une part nos modes de déplacements et de consommation avec l'augmentation des denrées alimentaires et de l'énergie, et d'autre part le milieu économique et agricole par la pénurie de matières premières et l'approvisionnement de matériaux.

Tous ces éléments que nous ne pouvons pas maîtriser à notre niveau nous obligent à plus de solidarité, d'écoute, de respect.

Vous avez été très nombreux à faire des dons en faveur des Ukrainiens, lors de l'appel de la municipalité, veuillez recevoir toute ma gratitude pour votre générosité.

Le vote du budget communal s'est tenu en séance du 12 Avril. Les finances restent stables et maîtrisées malgré les futures augmentations que nous allons subir pour les raisons précitées. Même si les baisses des dotations de l'Etat continuent, le Conseil Municipal a souhaité ne pas augmenter les taxes communales. Elles sont identiques depuis 2013 mais pour combien de temps encore ?

Afin de limiter les conséquences sur le budget de la forte augmentation du coût de l'énergie pour les collectivités, les membres du conseil municipal ont décidé d'éteindre temporairement l'éclairage public pour la période du 8 juin au 15 septembre. Les beaux jours permettent cette action et un bilan sera effectué pour en mesurer la pertinence. Le village de Soignon et de Geoffret ne sont pas concernés par cette mesure en raison de l'activité économique de ces lieux.

En début d'année, j'ai rencontré toutes les associations de la commune. Ce sont des animateurs indispensables, des partenaires privilégiés, quels que soient leurs domaines : sportif, social, culturel, économique, environnemental. Ils ont un impact sur la vie des citoyens qu'on ne peut négliger, je les remercie d'être force de proposition et moteur de la vie communale.

Moment important dans la vie d'un citoyen, celui de l'élection du Président de la République : Emmanuel Macron est réélu pour les 5 années à venir. Les élections législatives se sont également tenues les 12 et 19 juin : Delphine Batho a été élue Députée de la 2<sup>ème</sup> circonscription des Deux-Sèvres. Espérons que la voix du peuple sera entendue et la vie moins difficile pour ceux qui rencontrent de profondes difficultés.

Nous avons aussi des satisfactions, avec l'ouverture d'une cinquième classe et d'un dispositif ULIS (Unité Localisée d'Inclusion Scolaire) qui permettra de donner du sens aux travaux de rénovation et d'offrir un cadre de vie agréable aux enfants. La communication avec les enseignantes, le dynamisme de la commission scolaire ainsi que son Conseil Municipal des Jeunes favorisent le bien être de ce groupe scolaire.

Vous découvrirez enfin dans ce bulletin, l'actualité des ressources humaines de notre collectivité, je tiens à remercier nos secrétaires et nos agents techniques pour leur professionnalisme et leur aide précieuse au quotidien.

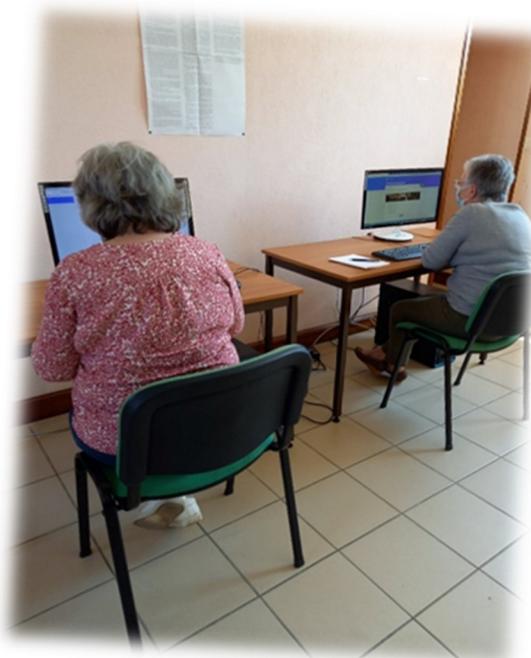
En vous souhaitant une agréable lecture et un bel été !

Bien cordialement,

Votre Maire,

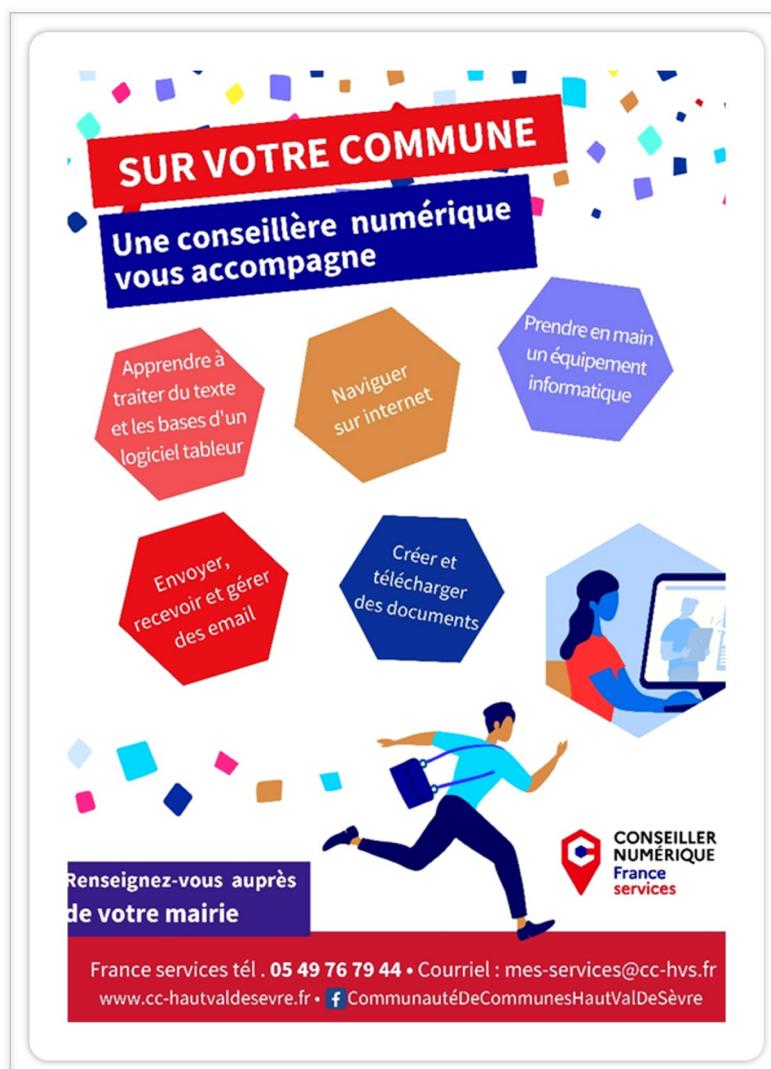
Angélique CAMARA

## Conseillère numérique



Le Centre Intercommunal d'Action Social aide les habitants désirant être accompagnés dans l'univers du numérique.

Le lundi en début d'après-midi, tous les 15 jours, la commune met à disposition la salle du conseil municipal au service des habitants qui souhaitent s'améliorer en informatique.



**SUR VOTRE COMMUNE**

**Une conseillère numérique vous accompagne**

- Apprendre à traiter du texte et les bases d'un logiciel tableur
- Naviguer sur internet
- Prendre en main un équipement informatique
- Envoyer, recevoir et gérer des email
- Créer et télécharger des documents

Renseignez-vous auprès de votre mairie

CONSEILLER NUMÉRIQUE France services

France services tél . 05 49 76 79 44 • Courriel : mes-services@cc-hvs.fr  
www.cc-hautvaldesevre.fr • CommunautéDeCommunesHautValDeSèvre

## Centre aquatique



### Le Centre Aquatique Aqua Severa est équipé d'un bassin double comprenant :

- ◆ Un bassin de nage de 25 m x 10m avec 4 lignes d'eau (profondeur 1,40 m et 1,80m)
- ◆ Un bassin de 20m x 10 m pour des activités aquatiques (aqua-bike, aqua-gym, aqua-fitness, banquette massante) (profondeur 0,80m à 1,40m)
- ◆ Une aire de jeux d'eau (splashpad) de 56 m<sup>2</sup>
- ◆ Un espace bien être avec sauna, hammam, spa, douches relaxantes, solarium et tisanerie
- ◆ A venir prochainement : 1 toboggan hélicoïdal intérieur

### En plein air :

- ◆ 1 pentagliss deux pistes de 25m
- ◆ Une aire de jeux d'eau (splashpad) de 70 m<sup>2</sup>
- ◆ Un terrain de volley sur gazon
- ◆ Un solarium
- ◆ Des tables pour le pique-nique
- ◆ 1 parking d'environ 58 places, des stationnements pour les cycles, des places accessibles et deux places pour véhicules électriques ainsi que des emplacements réservés aux bus



## HORAIRES D'OUVERTURE ET PLANNING DES ACTIVITÉS

### DU 4 JUILLET AU 4 SEPTEMBRE

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
OUVERTURE AU PUBLIC	10H-12H30 14H30-18H	10H-12H30 14H30-18H	10H-12H30 14H30-18H	10H-12H30 14H30-18H	10H-12H30 14H30-20H	9H-12H30 14H30-18H	9H-12H30 14H30-18H
COURS ENFANTS	9H-9H45 13H30-14H15	9H-9H45 13H30-14H15	9H-9H45 13H30-14H15	9H-9H45 13H30-14H15	9H-9H45 13H30-14H15	/	/
ACTIVITÉS ADULTES	12H30-13H AQUABIKE	9H15-10H AQUADOUCE	12H30-13H AQUABIKE	11H45-12H30 AQUAGYM	10H230-13H AQUABIKE	9H15-9H45 AQUABIKE	9H15-10H AQUAGYM



# Vie Municipale

L'année 2022 donne

**des envies de changements !**



## POUR LES AGENTS MUNICIPAUX



### **Recrutement d'un agent technique communal, espaces-verts & entretien bâtiments publics, voirie :**

La municipalité a le plaisir de vous présenter Monsieur Sylvain AVENARD. A la suite du départ en retraite d'un agent communal en septembre 2021, M. AVENARD, recruté dans un premier temps en intérim, a donné entière satisfaction et a été stagiairisé sur ce poste.

### **Départs :**

#### **Madame Céline BARBIER**

Secrétaire de mairie depuis 9 ans, Mme Céline BARBIER a quitté ses fonctions depuis le mois de mars 2022. Passionnée par les livres, elle est désormais bibliothécaire à St Maixent L'École. Mme BARBIER a tenu à remercier toute l'équipe municipale ainsi que les agents de la commune en offrant un pot de départ. Chaleureusement félicitée pour son engagement, il lui a été offert des cadeaux sur le thème du livre.

**Message de Céline aux habitants :** « *Après neuf années passées au sein de la commune, je quitte mes fonctions pour une nouvelle aventure professionnelle. J'ai été ravie de travailler auprès des élus et au service des Marti-Maixentais* »

#### **Monsieur Jérémy GUERY**

Agent polyvalent des espaces verts de la commune, M. Jérémy GUERY était désireux de se rapprocher de son domicile personnel.

Pour son départ, il a invité ses collègues et le conseil municipal à un apéritif accompagné d'une projection vidéo musicale retraçant certaines de ses réalisations. Les élus et les collègues ont été touchés par ce geste.

Fan d'activités sportives, la municipalité a remercié Jérémy en lui offrant un cadeau axé sur le sport.

La municipalité leur souhaite pleine réussite dans leurs nouvelles fonctions !

### **Arrivée :**

Madame Loetitia NERAULT est arrivée début avril pour renforcer le service administratif. Elle est actuellement en contrat intérimaire sur le poste de secrétaire de mairie.



## ...ET ÉGALEMENT POUR LES ÉLUS

### Départ de Madame Chiara CLAIRC, Élu Adjointe aux festivités et cérémonies



*« C'est avec regret que je quitte mes fonctions d'adjointe aux festivités, ma famille quitte la commune pour vivre de nouvelles aventures dans une nouvelle région.*

*Ces 18 mois ont été riches pour moi avec l'organisation de belles manifestations : la plantation d'arbres pour les naissances, le concours Sapin de Noël, la cérémonie à Ricou, l'inauguration du City-stade, de la Ruche, des boîtes à livres, et tant d'autres.*

*Toutes ces festivités m'ont permis entre autres d'avoir un contact plus privilégié avec la population et de vivre des moments forts. Tout cela n'aurait pas été possible sans le soutien et l'aide de ma commission que je remercie de tout cœur.*

*Je remercie également Madame le Maire de m'avoir fait confiance pour toutes ces missions. »*

Chiara CLAIRC.

### Départ de Madame Ingrid DOUZENEL, Élu Conseillère Municipale

*« Installée à St Martin-de Saint-Maixent avec mon mari et mes deux enfants depuis Août 2018, j'ai eu l'opportunité d'être conseillère municipale sous le mandat de Madame le Maire Angélique CAMARA depuis mars 2020.*

*J'ai exercé au mieux mes fonctions dans le respect des habitants, en essayant à chaque conseil municipal de représenter vos choix. C'est un déménagement vers le Grand Est pour une mutation professionnelle de mon conjoint qui m'amène à vous quitter.*

*J'ai eu la chance de vivre une belle et unique expérience qui a marqué ma vie. J'ai beaucoup appris et j'en suis très reconnaissante.*

*J'emporte avec moi le souvenir d'une magnifique région et celui d'une équipe municipale dynamique et bienveillante. »*

Ingrid DOUZENEL.





# Budget prévisionnel 2022

## Budget de fonctionnement

### Dépenses

011 CHARGES A CARACTERES GENERALES	404 650 €	45,37%
012 CHARGES DE PERSONNELS	203 250 €	22,79%
022 DEPENSES POUR IMPREVUS	5 000 €	0,56%
023 VIREMEMENT A LA SECT D'INVESTISS	86 570 €	9,71%
042 TRANSFERTS ENTRE SECTION	42 258 €	4,74%
65 AUTRES CHARGES DE GESTION	122 624 €	13,75%
66 CHARGES FINANCIERES	24 092 €	2,70%
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 250 €	0,36%
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	155 €	0,02%
<b>Dépenses de fonctionnement</b>	<b>891 849 €</b>	



Une inquiétude pèse sur les dépenses de fonctionnement vis-à-vis des consommations énergétiques puisque l'évolution du coût n'est pas connue. La municipalité met tout en œuvre pour en réduire l'impact. Les autres dépenses sont maîtrisées et n'évoluent que très peu d'une année sur l'autre.

### Recettes

002 EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	50 663€	5,68%
013 ATTENUATION DE CHARGES	1 400€	0,16%
042 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	150€	0,00%
70 PRODUITS DES SERVICES	32 360€	3,63%
73 IMPOTS ET TAXES	580 755€	65,12%
74 DOTATIONS SUBVENTIONS	221 514€	24,84%
75 AUTRES PRODUITS DE GESTIONS	2 851€	0,32%
76 PRODUITS FINANCIERS	3€	0,00%
77 produits exceptionnels	2 000€	0,22%
78 REPRISES SUR AMORTISSEMENTS	153€	0,02%
<b>Recettes de fonctionnement</b>	<b>891 849€</b>	



Les principales ressources communales sont les impôts et les taxes pour 65,12%, les dotations et les subventions pour 24,84%.

Il est à noter que la municipalité n'a pas augmenté le taux des taxes cette année et que le pourcentage est identique depuis de nombreuses années.

Il n'est pas certain que cette politique de non augmentation des impôts soit la règle dans le futur, au regard de l'inflation et des baisses des dotations de l'Etat.



# Budget prévisionnel 2022

## Budget d'investissements

### Dépenses

020 DEPENSES POUR IMPREVUS	7 500 €	0,48%
040 TRANFERT ENTRE SECTION	150 €	0,01%
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS	5 000 €	0,32%
16 EMPRUNTS ET DETTES	87 481€	5,68%
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 000 €	0,06%
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	81 000 €	5,26%
018 GROUPE SCOLAIRE	74 800 €	4,86%
0022 RENOVATIONS PETIT PATRIMOINE	10 000 €	0,65%
042 TRX STRUCT DE CHAUSSEES rue des scythes	1 145 996 €	74,42%
0045 ECLAIRAGE PUBLIC	45 000€	0,03%
0074 CONSEIL DES JEUNES	7 000 €	0,45%
0015 AMENAGEMENT TERRAIN DE GENTRAY	75 000 €	4,87%
<b>Total dépenses investissements</b>	<b>1 539 927 €</b>	

Les travaux de la rue des Scythes, de Champminet et du Chabannay représentent 74,42% de l'enveloppe budgétaire d'investissement.

### Recettes

001 EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	1 115 616 €	72,45%
021 VIREMENT DE LA SECT FONCT	86 570 €	5,62%
040 TRANSFERT ENTRE SECTIONS	42 258 €	2,74%
10 DOTATIONS ET FONDS DIVERS	278 000 €	18,05%
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS	17 483 €	1,14%
<b>Total recettes investissements</b>	<b>1 539 927 €</b>	

Les principales recettes d'investissements sont l'excédent antérieur reporté et l'excédent de fonctionnement de l'année N-1.



## Travaux / Voirie

### Travaux des rues des Scythes, de Champminet et du Chabannay



La régie d'eau potable du Haut Val de Sèvre a remplacé l'ensemble des canalisations, le financement étant pris en charge par cette dernière.

Les travaux d'eaux pluviales sont en cours de réalisation et seront suivis par l'enfouissement des réseaux.

Viendront ensuite les travaux de surface : pour ces aménagements, une large concertation sera organisée.

## Travaux aux abords de la voie ferrée



En septembre 2021, la SNCF a effectué d'importants travaux de déboisement aux abords de la voie ferrée pour des raisons de sécurité. Cependant, la végétation a été massacrée sur des dizaines de mètres de chaque côté de la ligne SNCF, ce qui constitue une véritable atteinte à l'environnement et à la biodiversité.

Indignés par cette situation, les élus ont rencontré à plusieurs reprises la Responsable Régionale de l'environnement de la SNCF pour manifester leurs mécontentements devant une telle situation. Il a été convenu que le travail effectué était une véritable agression. Un compromis a été trouvé pour compenser cette destruction environnementale.

La Responsable Régionale a engagé la SNCF à replanter 2km de haies et 50 arbres sur des terrains choisis par la municipalité, le reboisement sur site n'étant pas possible.

Ces plantations auront lieu courant du dernier trimestre 2022.

On n'oublie pas qu'il est déconseillé de couper les haies entre le 15 mars et le 31 juillet.

Ceci dans le but de protéger la nidification des oiseaux, mais aussi la reproduction des autres espèces.



**La haie, un élément indispensable pour nos paysages et pour la biodiversité !**

## Travaux Lieu-dit Geoffret



La municipalité continue sa lutte contre le gaspillage énergétique.

Ainsi, 5 lampadaires énergivores ont été remplacés par 5 éclairages à LEDs. Cette opération d'un montant de 4 160€ HT a été financée à hauteur de 1 137,50 € par la Régie du SIEDS ce qui correspond à 27,34 % du coût de l'opération.



## LE CARNAVAL DE L'ÉCOLE

Pour fêter l'arrivée du printemps, l'équipe enseignante a organisé un Carnaval en proposant différentes activités aux enfants, avec notamment la confection d'un bonhomme carnaval et la préparation de crêpes.



Pour cette journée particulière, Patricia, agent de restauration à la cantine, est venue déguisée en GIRAFE pour surprendre les enfants dans la cour et partager avec eux ce moment festif.

Les enfants ont ensuite défilé dans le lotissement de la plaine de Beauvais et ont été applaudis par les habitants et les parents venus partager ce moment de convivialité.

De retour à l'école, les enfants ont profité d'un moment avec leurs enseignantes pour danser et ont ensuite dégusté leurs crêpes. Pour clôturer cette journée, la municipalité a offert aux enfants, à l'équipe enseignante et au personnel de l'école un petit sachet de chocolats.



## Voyage à l'île d'Aix

Lundi 23 mai, de bonne heure et de bonne humeur, les élèves de l'école, avec leur sac à dos contenant leur pique-nique, sont montés dans les bus pour aller à Fouras. Ils ont ensuite pris le bateau en direction de l'île d'Aix !



Pour beaucoup, c'était leur premier voyage en bateau sur une mer quelque peu agitée ; à 11h00 ils ont débarqué sur l'île.

La météo annoncée prévoyait de la pluie, et à notre grande surprise, le soleil nous a accueilli accompagné de vent. Puis chaque classe a vaqué à ses activités : plaisir des sens, découverte des coquillages ou du village et de l'histoire de l'île, balade sur l'île selon les âges des élèves et le temps imparti.

16 heures est vite arrivée, il était déjà l'heure de reprendre le bateau, le ciel s'est assombri. Malgré tout, les plus grands ont pu voyager sur le haut du bateau à l'extérieur et les plus jeunes à l'intérieur.

Pendant le trajet du retour en bus, quelques-uns dormaient, d'autres admiraient les petits trésors ramassés (galets, coquillages nacrés...), certains discutaient de la journée passée... Enfin les enfants ont retrouvé leur famille, fatigués mais avec de magnifiques souvenirs en tête.



## Première extraction de miel !



Mardi 10 mai, en compagnie de Monsieur GABARD de la Fédération de la Chasse et de Monsieur FORGET habitant de la commune, la classe des Grandes Sections/ CE1 est venue découvrir l'extraction du miel de la ruche communale.



Une première pour la plupart ! Des instructions ludiques sont venues accompagner la délicieuse dégustation approuvée à l'unanimité !

16 kilogrammes ont été récoltés, des petits pots ont été distribués à chaque enfant de la classe, une dégustation est prévue au restaurant scolaire.

D'autres récoltes sont à venir... ainsi toutes les classes viendront en profiter à tour de rôle !

**« Moi je n'aime pas le miel, mais celui-là je le trouve bon ! »**





# Vie Scolaire

## Du matériel ludique au groupe scolaire

Un parcours d'équilibre dans la cour des primaires



Achats de nouveaux meubles de bibliothèque avec des assises colorées.



## Le Conseil Municipal des Jeunes

Le Conseil Municipal des Jeunes s'est réuni le mercredi 08 juin pour la dernière session de l'année scolaire 2021-2022.



Il a été remis aux jeunes élus partant en sixième, Hugo BESNIER, Mélodie FILIPPAZZI et Jade WARNET un diplôme et des cadeaux (clé usb, enceinte Bluetooth et des friandises).

Un bilan de l'année a été effectué sur les activités réalisées (élection d'un sapin de Noël le plus authentique, randonnée pédestre avec ramassage de déchets).

Ils se sont également félicités de l'achat de 5 karts à pédales pour le groupe scolaire. Les enfants pourront les utiliser dans la cour pourvue d'un marquage au sol représentant un circuit routier et de panneau de signalisation.

Les élèves de CM1 seront encore élus l'année prochaine : Noé BERTHAULT, Lana BERTRAND-GUERIN, Achille FOUQUET, Louané ROY et Hugo SIRET. Ils n'ont pas été oubliés avec une distribution de friandises.





# Jeunesse

## Recensement citoyen, JDC

Dès 16 ans le **recensement citoyen est obligatoire** pour tout jeune Français(e).

Pour :

- ⇒ Participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC)
- ⇒ Passer des concours et examens d'Etats : CAP, BEP, Baccalauréat, Permis de conduire ...
- ⇒ Être inscrit (e) d'office sur les listes électorales dès 18 ans.

Où et quand se faire recenser ?

- ⇒ Après de la mairie de son domicile avec sa carte d'identité nationale et le livret de famille

## Dispositif Argent de Poche

**Tu as 16 ou 17 ans  
et tu habites à** **Saint-Martin-de-  
Saint-Maixent**

**Donne du temps pour ta commune  
et gagne de l'argent de poche**



**Vacances de  
Juillet 2022**



**15€ par demi-journée**



DISPOSITIF ARGENT DE POCHÉ  
**INFORMATIONS**

**Mairie de Saint-Martin  
de-Saint-Maixent  
2, rue des Écoles**

**Tél : 05.49.05.52.52**





## Aide aux jeunes

### Aide aux activités culturelles ou sportives

La municipalité de Saint Martin de Saint Maixent se propose d'apporter une aide financière aux jeunes habitant la commune, pratiquant une activité sportive ou culturelle.

#### Bénéficiaires

Les jeunes ayant de 6 à 18 ans entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2022, domiciliés sur la commune.

#### Conditions d'attribution

Personne adhérant pour l'année 2022/2023 à une association de la commune de Saint Martin de Saint Maixent ou de la communauté de communes du Haut Val de Sèvre, sauf si l'activité n'est pas présente sur le Territoire.

Une aide par jeune

**Forfait de 15€**

#### Pièces justificatives à fournir :

Copie de la pièce d'identité ou du livret de famille du jeune bénéficiaire

Justificatif du domicile du responsable légal du jeune bénéficiaire datant de moins de 3 mois

Copie de la licence ou de l'adhésion du jeune à un club sportif ou association culturelle

**Le dossier complet devra être adressé avant le :**

**30 novembre 2022**

**à la Mairie de St Martin de St Maixent,  
2 rue des écoles,  
79400 St Martin de St Maixent**

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le service administratif de la mairie de Saint Martin de Saint Maixent dans le cadre de l'opération « Aide aux jeunes » auprès des jeunes de la commune. Elles sont destinées après décision du conseil municipal, au service comptable, pour le versement de la participation. Elles sont conservées 5 ans après la fin de période de validité, soit l'âge de 18 ans du demandeur. La base légale est la mission d'intérêt public. Conformément à la loi Informatique et Libertés de 1978 modifiée, et au règlement européen (RGPD 2016/679) vous pouvez exercer vos droits sur vos données personnelles auprès du délégué à la protection des données, et les faire rectifier en contactant : [mairiestmartindestmaixent@wanadoo.fr](mailto:mairiestmartindestmaixent@wanadoo.fr) Vous pouvez faire une réclamation auprès de la CNIL : [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)

#### Mot du maire :

La dynamique de St Martin de St Maixent passe aussi par l'activité sportive et culturelle.

Le conseil municipal souhaite favoriser la jeunesse en soutenant les activités avec une aide de 15 euros pour chaque enfant de 6 à 18 ans.

Encourager la pratique d'activité dès le jeune âge offre la possibilité de lutter contre les exclusions, l'isolement ou le manque de confiance en soi.

Elle permet aussi d'aller vers sa propre identité, sa personnalité et révèle nos talents de demain.

« Croyez en vos rêves et ils se réaliseront peut-être. Croyez en vous et ils se réaliseront sûrement. » Martin Luther King.

Madame Angélique CAMARA

#### Bulletin à renvoyer à :

Mairie de Saint Martin de Saint Maixent

##### > Le jeune Bénéficiaire

Nom .....

Prénom .....

Date de naissance ..... /...../.....

##### > Responsable légal du jeune bénéficiaire

Nom.....

Prénom.....

Lien de parenté avec le jeune bénéficiaire.....

Adresse complète .....

N° de téléphone.....

N° de portable.....

Atteste que sa fille ou son fils dont le nom précède a pris une adhésion auprès de l'association, ou une licence sportive auprès du club cité ci-après

Signature

##### > Renseignement concernant le club sportif ou l'association culturelle

Nom de l'association ou du club .....

.....

.....

Fédération, comité de rattachement .....

.....

N° d'agrément.....

N° téléphone.....

Certifie que Mme, M .....

a pris une adhésion ou licence pour la discipline.....

Coût de l'adhésion ou licence (hors frais annexe) .....

Date.....

Signature et cachet



**Aide 2022  
au sport  
et  
à la culture  
pour les jeunes  
de 6 à 18 ans**

**Formulaire disponible  
en Mairie  
ou  
sur le site internet.**

En signant ce bulletin, chaque partie s'engage à ce que toutes les informations qu'il renseigne sont exactes et complètes.



# Vie communale

## Marché des Producteurs Locaux et Bio

Le deuxième vendredi de chaque mois à la salle de FIOLE

**MARCHÉ de PRODUCTEURS locaux**

le 2<sup>ème</sup> vendredi de chaque mois  
17h à 19h

Salle de Fiol

La Municipalité apporte son soutien à l'AMAP de la Ceresaie et son marché de producteurs locaux, **en libre accès**, venez à la rencontre des producteurs locaux et profitez de produits Bio

Œufs, Farine, Pâtes, Poulets, Miel, Pain, Fromages de chèvre, Fraises  
Bières, Savons, Tissus lavables et recyclables ...

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique

Ouvert à tous, de 17 heures à 19 heures, selon le planning suivant :

JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
<u>Vendredi 10</u>	<u>Vendredi 8</u>	<u>Vendredi 12</u>	<u>Vendredi 9</u>	<u>Vendredi 14</u>	<u>Vendredi 10</u>	<u>Vendredi 9</u>

## Marché sur la place de la Mairie

Tous les jeudis matin



« Jammot sans ma cochonaille »



« L'épicier Ambulant »

Et un jeudi par mois

« Les Mots Volants »





## Vie associative

### L'Amicale Saint-Martin recrute !

La saison 2021/2022 a été fructueuse pour l'ASM. Elle a permis à l'ensemble des joueurs de réaliser une saison complète, une première depuis la pandémie du Covid-19.

Le bilan sportif du club a été positif avec une première place au championnat pour l'équipe « fanion », synonyme de montée en 3<sup>ème</sup> division départementale pour la saison prochaine. L'équipe « réserve » quant à elle, termine à la 4<sup>ème</sup> place du Championnat de 5<sup>ème</sup> division départementale.

Nous n'oublierons pas de mentionner notre parcours jusqu'en demi-finale de la Coupe Saboureau, qui a animé notre fin de saison et apporté de la ferveur sur le bord du terrain.

La saison 2022/2023 approche à grand pas et nous RECRUTONS dès à présent des dirigeants et des joueurs pour renforcer nos effectifs de Division 3 et de Division 5. La reprise des entraînements aura lieu le 25 juillet prochain.

En attendant, merci de nous joindre à l'adresse électronique suivante : [contact.amicalesaintmartin@gmail.com](mailto:contact.amicalesaintmartin@gmail.com), si vous souhaitez chausser les crampons et rejoindre l'aventure ASM !





## Elections présidentielles

Premier tour – Dimanche 12 avril 2022

Inscrits	857	%
Bulletins blancs	10	1,4
Bulletins nuls	8	1,19
Bulletins exprimés	654	97,32
<b>TOTAL Votants</b>	<b>672</b>	<b>78,41</b>

	Voix	%
NATHALIE ARTHAUD	10	1,5
FABIEN ROUSSEL	13	2
EMMANUEL MACRON	169	25,8
JEAN LASSALLE	20	3,1
MARINE LE PEN	170	26
ERIC ZEMMOUR	47	7,2
JEAN LUC MELENCHON	111	17
ANNE HIDALGO	10	1,5
YANNICK JADOT	39	6
VALERIE PECRESSE	31	4,7
PHILIPPE POUTOU	8	1,2
NICOLAS DUPONT AIGNAN	26	4,5

Deuxième tour – Dimanche 24 avril 2022

Inscrits	857	%
Bulletins blancs	32	3,73
Bulletins nuls	19	2,22
Bulletins exprimés	605	92,22
<b>TOTAL Votants</b>	<b>656</b>	<b>76,55</b>

	Voix	%
Emmanuel MACRON	329	54,38
Marine LE PEN	276	45,62



## Elections législatives

Premier tour – Dimanche 12 juin 2022

Inscrits	853	%
Bulletins blancs	9	2,11
Bulletins nuls	4	0,94
Bulletins exprimés	426	97,04
<b>TOTAL Votants</b>	<b>439</b>	<b>51,47</b>

	Voix	%
JOSEPH GAEL	37	8,69
SAINTY ROLAND	20	4,69
BAUDREZ EMILIE	23	5,4
DUPUY VALERIE	9	2,11
BATHO DELPHINE	133	31,22
REVERS CARINE	100	23,47
ROCHFORD CECILIA	99	23,24
GORIZZUTTI ROGER	5	1,17

Deuxième tour – Dimanche 19 juin 2022

Inscrits	854	%
Bulletins blancs	33	8,75
Bulletins nuls	11	2,92
Bulletins exprimés	377	89,55
<b>TOTAL Votants</b>	<b>421</b>	<b>49,3</b>

	Voix	%
BATHO DELPHINE	238	63,13
ROCHFORD CECILIA	139	36,87

## Bruits de voisinage



Pour rappel, les activités domestiques et bruits de comportement dans le domaine privé, sont réglementées dans l'Arrêté préfectoral du 13 juillet 2007 de l'article 5.

Il implique pour les habitants de la commune que les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour que le voisinage ne soit pas gêné par les bruits résultants :

- ⇒ de la pratique d'activités et de jeux non adaptés à ces locaux,
- ⇒ d'animaux domestiques et de basse-cour,
- ⇒ des appareils domestiques électroménagers et de diffusion du son et de la musique,
- ⇒ des instruments de musique,
- ⇒ des outils de bricolage, de jardinage, et engins ou matériels de travaux,
- ⇒ des dispositifs d'effarouchement,
- ⇒ des pétards et pièces d'artifice,
- ⇒ des jeux bruyants pratiqués dans les lieux inadaptés,
- ⇒ de l'utilisation de locaux ayant subi des aménagements dégradant l'isolation acoustique,

A cet effet, **les travaux de bricolage et de jardinage** utilisant des appareils susceptibles de gêner le voisinage en raison de leur intensité sonore notamment les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, **ne sont autorisés qu'aux horaires suivants** :

**les jours ouvrables de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00**  
**les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00**  
**les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00**

Merci de votre compréhension.



## Nos amis les animaux

Pour le bien-être de tous, lorsque vous sortez avec votre compagnon à 4 pattes, tenez-le en laisse !



Vous êtes tenu de ramasser les déjections de votre chien...

*Cet acte est passible d'une contravention de deuxième classe (article 531-2 du code pénal), soit 35 euros.*



Il est interdit de promener son chien sur le parc du vallon

## Brûlage des végétaux



Les déchets verts sont constitués des éléments issus de la tonte de pelouses, de la taille de haies et d'arbustes, d'élagages, de débroussaillage et autres pratiques similaires.

En application de l'article 84 du Règlement Sanitaire Départemental, le brûlage à l'air libre de ces déchets est interdit (sauf cas dérogatoire du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mai).

En raison des nuisances qu'il entraîne : troubles de voisinages générés par les odeurs et la fumée, pollution de l'environnement et de l'air, risque de propagation d'incendie, impact sanitaire, le non-respect de cette interdiction peut entraîner des peines d'amendes .

Dans tous les cas, une déclaration de la mise à feu doit être faite auprès du maire, indiquant la date, le lieu et l'heure de celle-ci.

*S'agissant des agriculteurs ou forestier, les pratiques d'écobuage ou de brûlages liés à leurs activités s'exercent en dehors du champ d'action du RSD. La règle générale définie à l'article L 131-1 du code forestier est l'interdiction pour toute personne autre que les propriétaires ou occupants de parcelles de porter ou d'allumer du feu à moins de 200 mètres des bois et forêts ainsi que des terrains assimilés soumis aux dispositions de l'article L 131-4 du code forestier. <https://www.deux-sevres.gouv.fr>*

## Collectes ménagères



Pourtant ; Que la campagne est belle ! ...





# A découvrir

## Boîtes à livres



Les 11 boîtes à livres sont installées dans le bourg et les différents villages de la commune.

Vous pouvez les retrouver aux emplacements suivants : Gentry, à Charchenay, Boisne, L'Houmeau, Fiol, Soignon, Mounée, L'Hors Poitiers, sur l'aire du Vallon St Martin, la Mairie et le Fief-Roussey.

**Je mets, je prends, je lis.**

## Troc plantes

Le printemps revient !  
Vous avez trop de légumes ? De plants ?  
Ne les jetez pas, déposez les dans le cabanon « TROC PLANTES »  
installé sur le parking de la mairie.  
Les Marti-Maixentais et Marti-Maixentais pourront ainsi en profiter.

**Par ce geste, vous aiderez à lutter contre le gaspillage.**



## Un lieu à découvrir : le Pont de Pallu



**Une passerelle de 50 mètres en dalles calcaires de 2 à 3m de long sur 1,5m de large.**

La passerelle a fait l'objet d'une rénovation par l'élargissement des semelles d'assises pour consolider les piles du pont, avec calage et remise en place des dalles à l'origine en septembre et octobre 1998.

Cette édification était le passage de l'ancien chemin muletier Centre France - La Rochelle que les convois empruntaient pour acheminer le minot (sac de farine), avant de revenir chargés de sel.

Elle est devenue un itinéraire habituel des sportifs et des promeneurs en quête de tranquillité, traversant la rivière afin de rejoindre les communes de Saint Martin de Saint Maixent et de Nanteuil.

Vous pourrez aussi vous adonner à la pêche, sans oublier la sieste dans ce cadre bucolique.

Une table de pique-nique est disponible sur place.

Point GPS46.398252-0,172243

## Frelons asiatiques



### FREDON 79

direction@fredon79.fr

05 49 77 16 55

Les Ruralies - BP8004 – 79231

PRAHECQ

Les frelons asiatiques meurent en hiver avec le froid. Seules les fondatrices, les futures reines des colonies de l'année suivante, vont hiberner avant de ressortir au mois de février ou de mars.

Le frelon asiatique n'est pas plus dangereux et agressif envers l'Homme que toute autre guêpe ou abeille, à condition de rester à distance du nid. Au même titre que la piqûre d'abeille, la piqûre de frelon asiatique peut être allergisante, voire mortelle.

Un nid de 1 mètre de diamètre peut contenir jusqu'à 1 500 frelons. Il est fortement déconseillé de s'approcher des nids à moins de 5 mètres et de tenter de les détruire sans protection.

La commune adhère à l'organisme départemental FREDON79, qui organise les luttes contre les nuisibles, les frelons, etc... Grâce à la cotisation communale, les habitants peuvent bénéficier d'une réduction du coût en cas de demande d'intervention à domicile.

## Travaux de rénovation énergétique

Quelles sont les aides qui existent en 2022 pour financer les travaux de [rénovation énergétique](#) de son logement ?

Les aides à la rénovation énergétique portent essentiellement sur les [travaux suivants](#) :

- ⇒ Isolation
- ⇒ Système de chauffage



€ **Prêt Avance Rénovation** : la somme empruntée pourra être remboursée lors de la vente du bien ou à sa succession, les intérêts pouvant quant à eux être remboursés in fine ou en amont, progressivement.

€ **Ma Prime Rénov** : cette aide est versée par l'Etat sous forme de prime à la fin des travaux, ce qui représente une amélioration par rapport à l'ancien système de crédit d'impôt qui a existé jusqu'en 2020 (CITE).

€ **Primes Energie CEE** : les primes CEE sont les aides financées par le privé, c'est-à-dire les entreprises commercialisant des énergies émettrices de gaz à effet de serre (principe du pollueur-payeur).

€ **Ma Prime Rénov Sérénité** : destinée aux revenus modestes et très modestes, cette aide a pour objectif d'encourager les rénovations globales des logements.

€ **Eco-PTZ** : ce prêt à taux zéro est accordé pour des travaux de rénovation thermique. Le 1er janvier 2022, son plafond a été relevé à 50 000 €.

Les travaux doivent avoir été effectués par des [entreprises labellisées RGE](#) (reconnues garantes pour l'environnement) pour être éligibles à ces aides.

[Vous pouvez trouver plus d'informations sur le site de l'ADEME, de France Renov ou d'Hello Watt.](#)



# Festivités du 1er semestre

## Un arbre, une naissance

L'opération "Une naissance, un arbre" s'est tenue pour la seconde année en Février. Ce projet est celui d'une équipe municipale attachée à son environnement, souhaitant que chaque bébé Marti-Maixentais devienne parrain d'un arbre, symbole de vie et de croissance.

9 arbres ont été plantés. Une plaque avec le prénom et l'année de naissance de l'enfant a été installée devant l'arbre choisi par la famille. Un beau moment de convivialité.



Photo Source : Adeline LEBASTARD

## Exposition peinture

Philippe BEUN a exposé son travail fin Mars dans la salle du conseil. Le vernissage a rassemblé de nombreuses personnes et le peintre a eu le plaisir d'accueillir de nombreux visiteurs tout le long de la semaine.



Photo Source : Marc LAMBOURG

# Festivités du 1er semestre

## Célébration du 8 mai 1945

Après plus de cinq années d'une guerre en Europe qui a coûté la vie à des dizaines de millions de personnes, le 8 mai 1945 marque la fin de la guerre en Europe.



Le Conseil Municipal des Jeunes était présent, accompagné d'un détachement militaire, des portes drapeaux ainsi que la population Marti-Maixentaise.

Plusieurs lectures sont venues compléter cette fin de matinée :

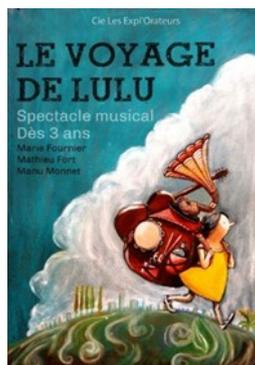
- Le message de l'Union Française des Anciens combattants ;
- La lecture du rappel historique et de l'Ordre du jour n°9 du Général DE LATTRE DE TASSIGNY ;
- La lecture du message de Madame Geneviève DARRIEUSSECQ, Ministre déléguée auprès de la Ministre des Armées.



Un rafraîchissement offert par la municipalité a permis d'échanger avec la population sans masques et sans pass sanitaire !



# Festivités du 1er semestre



**Spectacle gratuit !**

« Moi, Lulu, j'ai décidé de faire mon sac pour, à mon tour, raconter des histoires et faire comme papy »



**Environ 60 personnes sont venues assister « au voyage de Lulu » à la salle de Fiol le mercredi 18 mai.**

Le 18 mai 2022 s'est tenu le spectacle musical « Le voyage de Lulu » à la salle de Fiol dans le cadre de la semaine de la parentalité. 31 adultes et 27 enfants sont venus assister à ce spectacle proposé par la compagnie « les Expl'Orateurs ».

Nous avons été transportés dans l'univers de Lulu, l'atterrissage fut accompagné d'une pause goûter offert par la municipalité ! Pour ensuite découvrir le Sound Painting (langage avec plus de 1500 signes qui permet aux musiciens d'échanger et de composer en temps réel) et la percussion corporelle avec les artistes du spectacle.

La troupe de théâtre a su transmettre sa passion en permettant une participation de tout le public, enchantée par cette initiation.

Un bel après-midi intergénérationnel pour le plus grand bien de tous...





# Festivités du 1er semestre

## Randonnée pédestre



La première excursion s'étant déroulée lors d'une journée venteuse et pluvieuse le 03 octobre 2020, il a été organisé une deuxième randonnée sur la commune.

Le samedi 28 mai, avec un soleil éclatant, une quinzaine de participants a donc emprunté les 7 kilomètres de chemins.

Étaient jumelées à cette marche :

- une action de ramassage de déchets à l'initiative du conseil municipal des jeunes : un sac poubelle d'une contenance de 30 litres a été rempli des déchets laissés par des promeneurs peu civilisés.
- le rafraîchissement du balisage de couleur rouge du parcours ; le précédent avait été effectué il y a plus de 2 ans et n'était presque plus visible
- une animation sur le thème des arbres et des arbustes proposée par la Fédération des Chasseurs des Deux-Sèvres. Monsieur GABARD accompagné d'un collègue, a expliqué l'importance de préserver les haies notamment pour permettre à la faune de se réfugier et de se nourrir.

Une démonstration sur une maquette inclinée a permis de mettre en évidence le rôle des haies en tant que barrières naturelles lors de pluies importantes, comme cela a été le cas à la mi-mai.

Chaque participant s'est vu offrir un livret déterminant les types d'arbres rencontrés en Deux-Sèvres ainsi qu'un petit sachet contenant des graines mellifères qui feront la joie des abeilles une fois devenues plantes en fleurs.

Une boisson fraîche et une collation ont été offertes à tous, pour poursuivre les passionnants échanges sur la nature qui nous entoure.





# Festivités à venir

## Agenda du second semestre 2022

13 Juillet 2022 : Repas et feu d'artifices

20 Juillet 2022 : Festival Traverse « Balade au Sahara et Alima Amdam »

19 Août 2022 : Cinéma en plein air avec la projection du film « Un tour chez ma fille »

17 Septembre 2022 : Lecture autour d'une Boîte à Livres

25 Septembre 2022 : Cérémonie à Ricou

08 Octobre 2022 : Repas des aînés. *Après deux années difficiles pour cause de contexte sanitaire, les élus sont heureux de pouvoir partager cette proximité en organisant le repas des aînés. Il comprendra une animation nouvelle autour d'un duo musical féminin.*

11 Novembre 2022 : Cérémonie de l'Armistice

09 Décembre 2022 : Marché de Noël



Municipalité ▾  
Vie pratique ▾  
La commune ▾  
Vie économique ▾  
Vie scolaire ▾  
Associations et loisirs ▾

Facebook  
https://www.facebook.com/mairiedestmartin

Actualités

Voir tout

Retrouvez toutes les actualités de la commune sur



<https://www.facebook.com/mairiedestmartindestmaixent/>

Site internet :

[mairiestmartindestmaixent@wanadoo.fr](mailto:mairiestmartindestmaixent@wanadoo.fr)

*Les membres  
du Conseil Municipal  
vous souhaitent un bel été !*

